



Aide au transport

Le SIMER subventionne à hauteur de 50% les frais de transport pour les établissements scolaires venant visiter le centre de tri de l'Eco-Pôle.

1



Vous réglez en totalité la facture du transporteur.

2

Vous nous envoyez la copie de la facture et votre RIB

→ soit par mail : prevention@simer86.fr

→ soit par courrier : *Service animation*
Eco-Pôle - La Poudrerie
86320 SILLARS



3



Le SIMER vous rembourse la moitié de la facture par virement bancaire.



SIMER Service public de prévention et de gestion des déchets
Eco-Pôle - La Poudrerie - 86320 SILLARS
www.simer86.fr